

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2012

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/
DUFOUR Michel /DEHESTRU Marc/
Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/BAUD Michel/
Absents : Mrs SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST EN ATTENTE DES COMPTES DE GESTION DE LA TRESORERIE POUR CLOTURER LES FINANCES DE L'ANNEE 2011.
- DECIDE DE FAIRE UNE PROPOSITION D'ACQUISITION DE PARCELLES A LA FAMILLE DE ANTHONIOZ HELENE (DANS LE CADRE DE SA SUCCESSION).
- DONNE SON ACCORD POUR LA DEMOLITION DU GRENIER SITUE SUR LA PARCELLE COMMUNALE AU COUARD D'AMONT.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME :
 - ☞ PERMIS DE CONSTRUIRE DE MR HANNETEL / DECIDE DE DEMANDER DES PIECES COMPLEMENTAIRES (PLAN DE SITUATION-DOCUMENT D'INTEGRATION).
 - ☞ CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL AFUL DE LA VILLIAZ/ TERRAINS SITUES EN ZONE 1NA - DONNE SON ACCORD POUR UN PROJET D'AMENAGER 10 LOTS - LES VIABILITES SONT A REALISER PAR L'AFUL DE LA VILLIAZ.
 - ☞ RECOURS DE LA STE LATURNE CONTRE LES PERMIS DE CONSTRUIRE DE MME LUCENAY ET DE MME FORESTIER/CHOIX DE ME GONNET CONFIRME PAR GROUPAMA POUR DEFENDRE LA COMMUNE/EN ATTENTE DE SON MEMOIRE.
 - ☞ PROJET DE CONSTRUCTION D'UN LOCAL D'ACCUEIL AU COL DE L'ANCRENAZ - EN ATTENTE PLANS DE L'ARCHITECTE –
- PREND CONNAISSANCE DES AVIS DES HABITANTS SUR LA DENOMINATION DES RUES.
- CHARGE MARIE-THERESE BAUD ET MICHEL DUFOUR DE L'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 28 Février 2011

Le Maire,
BAUD Jean-Paul